

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du MERCREDI 06 Juillet 2016

ETAIENT PRESENTS : Gérard BRODIN, Alain MANCEAU, Joëlle GENEST, Gérard BRIDIER, Nicole BOURGOUIN, Raphaël DENIS, Isabelle HEURTEBIZE, Françoise HUBERT, Mickaël DUPUIS.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme LEBLANC, LE BRIS, GAUTHIER et M.M. BERNARD, CHERPY, FEVRIER.

SECRETAIRE de SEANCE : Alain MANCEAU.

Après lecture du compte-rendu de la séance précédente, celui-ci est adopté à l'unanimité et l'ordre du jour est abordé.

ORDRE du JOUR

- AMENAGEMENT, EXTENSION ET MISE EN ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE DU CIMETIERE DE ST-GEORGES-BUTTAVENT/ AVENANT LOT N°2
- AMENAGEMENT, EXTENSION ET MISE EN ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE DU CIMETIERE DE ST-GEORGES-BUTTAVENT/ AVENANT LOT N°1
- Assainissement / CONSULTATION Maîtrise d'œuvre- Réalisation d'une station secteur Chérumé / La Périère
- CLOCHER DE L'EGLISE DE LA CHAPELLE-AU-GRAIN
- CHAUFFERIE DE L'ÉCOLE ROBERT DOISNEAU
- CONSULTATION MAÎTRISE D'ŒUVRE PLATEAU ROUTE DE CHÂTILLON /SCHEMA DE CIRCULATION APAISEE
- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
- PERSONNEL COMMUNAL
- CHEMINS PÉDESTRES
- QUESTIONS DIVERSES

AMENAGEMENT, EXTENSION ET MISE EN ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE DU CIMETIERE DE ST-GEORGES-BUTTAVENT/ AVENANT LOT N°2

APRES avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

VU le code des marchés publics,

VU le marché conclu avec l'entreprise BEZIER

Compte-tenu de la nécessité de mettre en place des pièges à eau à l'entrée secondaire du cimetière afin de traiter le ruissellement qui sera rendu plus important suite à l'imperméabilisation de nouvelles surfaces,

Compte tenu de la nécessité de poser des drains dans l'extension du cimetière en raison de l'importance de la terre végétale et de l'enrobé dans le prolongement de l'allée existante,

Après en avoir délibéré, le conseil, décide

- de conclure l'avenant N°1 avec l'entreprise BEZIER dans le cadre des travaux d'**AMENAGEMENT, EXTENSION ET MISE EN ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE DU CIMETIERE DE ST-GEORGES-BUTTAVENT**

Montant du marché initial : **50 310,30 € HT**

Avenant N°1 : Plus-value de 3 273,70 € HT

Nouveau montant du marché : **53 584,00€ HT soit 64 300,80 € TTC**

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

AMENAGEMENT, EXTENSION ET MISE EN ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE DU CIMETIERE DE ST-GEORGES-BUTTAVENT/ AVENANT LOT N°1

APRES avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

VU le code des marchés publics,

VU le marché conclu avec l'entreprise ELB,

Compte tenu du souhait de modifier l'accès au cimetière en créant un parvis en enrobé et non en granit afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite,

Après en avoir délibéré, le conseil, décide

- de conclure l'avenant N°1 avec l'entreprise ELB dans le cadre des travaux d'**AMENAGEMENT, EXTENSION ET MISE EN ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE DU CIMETIERE DE ST-GEORGES-BUTTAVENT**

Montant du marché initial : **20 000 € HT**

Avenant N°1 : Moins-value de 939,40 € HT

Nouveau montant du marché : **19 060,60 € HT soit 22 872,72 € TTC**

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Assainissement / CONSULTATION Maîtrise d'œuvre- Réalisation d'une station secteur Chérumé / La Périère

Le Conseil Municipal souhaite créer une nouvelle antenne d'assainissement secteur de Chérumé/La Périère (Sud-Est de la Commune) pour faire face à la croissance de la population et préparer le développement de l'urbanisation du secteur.

Il a été convenu de lancer une consultation pour retenir un cabinet de maîtrise d'œuvre pour l'assistance à la construction d'une station d'épuration de 600 équivalents habitants, la création d'un linéaire de 1270 m de réseau gravitaire ainsi que la réhabilitation d'un tronçon existant de 46m.

En appui avec le Conseil Départemental et près analyse des offres,

Vu le code des marchés publics,
Vu le rapport d'ouverture des offres,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire à signer le marché public suivant :

Programme : Réalisation d'une station secteur Chérumé / La Périère - Maîtrise d'œuvre
Entreprise attributaire : SOGETI INGENIERIE - 8, Rue Charles Sauria - 14123 IFS
Montant du marché : 22 350,00€ HT soit 26 820,00 € TTC

CLOCHER DE L'EGLISE DE LA CHAPELLE-AU-GRAIN

L'entreprise Franck GUYARD va se mettre en œuvre pour effectuer les réparations sur le clocher de l'église de la CHAPELLE-AU-GRAIN mi-juillet. Monsieur le Maire indique que le clocher a beaucoup souffert de l'hiver et que les couvreurs ont indiqué que la réparation indispensable qui sera effectuée n'aura rien de durable. Le clocher est sérieusement endommagé et son maintien en l'état est à discuter. Les couvreurs vont étudier différentes propositions et les chiffrer : refaire le clocher à l'identique, le diminuer de hauteur, le retirer, enlever les clochetons ?

Le Conseil Municipal est en attente des propositions.

CHAUFFERIE DE L'ÉCOLE ROBERT DOISNEAU

Deux installateurs et un fournisseur de chaufferie à bois sont venus sur site pour étudier les caractéristiques techniques de la mise en place d'une chaufferie à l'école. Ces derniers ont indiqué que l'utilisation des bois granulés était préconisée pour cette situation. Afin de concevoir le projet de chaufferie, le Conseil Municipal valide le recours à l'aide technique de la SCIC Bois Bocage Energie 61 pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'accompagnement du projet de sa conception à sa réalisation. La SCIC Bois Bocage Energie a développé un service pour aider les collectivités à réaliser ce type d'installation.

L'accompagnement de la SCIC Bois Bocage Energie comprend 2 phases.

Phase 1 : réalisation du descriptif des travaux, du plan de la chaufferie, présentation du projet aux entreprises consultées, analyse des devis. Coût de 3 150€ HT

Phase 2 : Accompagnement des entreprises avec le maître d'ouvrage pendant le chantier. Coût de 850€ HT.

Le Conseil, après en avoir délibéré, valide le recours à la SCIC Bois Bocage Energie.

Une demande d'aide supplémentaire est en cours auprès de l'ADEME par le biais de la FDCUMA.

Cette nouvelle aide viendrait compléter la dotation d'équipement des territoires ruraux et l'aide du Conseil départemental.

CONSULTATION MAÎTRISE D'ŒUVRE PLATEAU ROUTE DE CHÂTILLON / SCHEMA DE CIRCULATION APAISEE

Après avoir pris l'attache du Conseil départemental, l'aménagement de la route de Châtillon nécessite une réflexion plus globale. Un schéma de circulation apaisée va devoir être réalisé pour réfléchir à la circulation sur l'ensemble des agglomérations des trois villages. Une consultation pour une maîtrise d'œuvre va être lancée.

En ce qui concerne FONTAINE-DANIEL, des relevés de vitesse vont être effectués du 12 au 17 septembre. La question du positionnement du panneau d'entrée d'agglomération situé à proximité du magasin des Toiles de Mayenne se pose car il est assez éloigné de la partie urbanisée. Cela sera revu dans le cadre de la réflexion sur le schéma de circulation apaisée.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de verser une subvention exceptionnelle de 540 € à Génération Mouvement Club de l'Amitié : les crédits nécessaires seront mandatés courant AOUT.

PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire indique que M. Luc PRODHOMME a été recruté afin de remplacer M. Jean-Marc ESNAULT qui fera valoir ses droits à la retraite au 1er novembre 2016.

Monsieur le Maire indique que M. Elie FOUBERT a été retenu pour un poste de gestionnaire de l'accueil des gens du voyage à mi-temps, ce qui lui ferai un temps complet sur Mayenne Communauté. Un recrutement est lancé pour prévoir son remplacement à mi-temps dès le mois de septembre.

Deux personnes ont été embauchées pour apporter un renfort aux services techniques sur la période estivale.

CHEMINS PÉDESTRES

Monsieur le Maire indique qu'un premier chemin pédestre est ouvert. Le Comité Départemental de Randonnée a vérifié les balisages réalisés par les bénévoles. Quelques ajustements restent à faire avant d'ouvrir les deux autres chemins, notamment la réalisation d'un panneau d'information.

QUESTIONS DIVERSES

- Contact a été pris avec M. LOGARO, professeur au Lycée Rochefeuille afin de mettre en place un partenariat entre la commune et l'établissement pour l'aménagement d'un plan d'eau alliant un volet pédagogique et un volet loisirs. Ce projet serait réalisé avec les élèves.

- Une rencontre a eu lieu avec élus des communes de PARIGNE SUR BRAYE et OISSEAU pour prévoir l'achat en commun de matériel pour faciliter l'entretien des espaces verts afin de respecter la restriction de l'usage des produits phytosanitaires. Une démonstration de matériel sera organisée avec les élus des trois communes et le personnel communal qui utilisera le matériel.

- La Fête de la Terre aura lieu les 2-3 et 4 septembre et les peintres au Village le 11 septembre à FONTAINE-DANIEL.

- Le repas du CCAS aura lieu le samedi 17 septembre à St-GEORGES-BUTTAVENT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée .